

Grandfontaine, avril 2023

PUBLICATION OFFICIELLE LOCALE

INSTALLATION DE TOILETTES POUR CHIENS



La commune de Grandfontaine a installé trois ROBIDOGS sur le territoire communal. Grâce à ces toilettes pour chiens, chaque propriétaire peut contribuer de façon responsable à l'élimination des déchets canins.

Le Conseil communal vous prie de bien vouloir jeter les excréments de vos chiens de manière appropriée dans les robidogs mis à disposition.

AUX DÉTENTEURS DE CHIENS - RAPPEL

Les communes ont l'obligation de tenir un registre complet des détenteurs de chiens sur leur territoire, ceci conformément à la loi en vigueur sur la taxe et la garde des chiens. Ainsi :

- **tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique** auprès d'un vétérinaire au plus tard trois mois après leur naissance ;
- **tous les chiens doivent être enregistrés dans la banque de données AMICUS.** Tout changement de détenteur ou d'adresse doit être annoncé à AMICUS dans un délai de 10 jours. Les personnes qui prennent en charge un chien pour plus de trois mois sont également tenues d'annoncer le changement de détenteur à AMICUS.

Chaque chien doit être déclaré à l'autorité communale compétente du domicile de son détenteur dans les trente jours suivant son acquisition.

Les détenteurs qui n'observent pas leur devoir d'annoncer leurs chiens ou de payer la taxe peuvent se voir infliger une taxe répressive atteignant au maximum le double du montant de la taxe annuelle.

Nous remercions les propriétaires qui auraient des modifications à apporter à le faire d'ici au 5 mai 2023. En cas de décès et si l'annonce ne nous est pas transmise d'ici là, la taxe sera encaissée.

./. IMPORTANT



MISE A JOUR DE GOOGLE MAPS

Les données GPS de Grandfontaine sur Google Maps ne sont pas toutes à jour car les numéros de maisons ont été changés il y a quelques années.

Les Premiers Répondants de notre commune utilisent cette application pour trouver les maisons en cas d'urgences cardiaques. Il est donc important que les adresses soient correctes.

Voici la marche à suivre pour demander à Google Maps de corriger les erreurs :



1. Ouvrez Google Maps ;
2. Se connecter avec son compte Google ;
3. Recherchez un lieu ou sélectionnez-le sur la carte ;
4. Sélectionnez : Suggérer une modification ;
5. Corriger une adresse ;
6. Suivant ;
7. Modifier le numéro de maison ;
8. Suivez les instructions à l'écran pour envoyer vos commentaires.

UN RENDEZ-VOUS D'ANIMATION AU BIBLIOBUS aura lieu le 7 juin 2023, de 14h15 à 16h30, sur le parking de la Paroisse, à Grandfontaine!

Le Bibliobus de l'UP propose à nouveau son cycle d'animations « Ensemble ! » avec l'association « Bain de livres ».

Lors de ces animations, le Bibliobus stationne comme d'habitude et vient accompagné par le bus « Bain de livres » qui s'installe à côté de lui. L'équipe d'animation propose des contes, des kamishibais (théâtre d'histoires japonais), de la musique et des petits jeux pour les enfants et les familles. Les activités sont adaptées aux enfants de tous âges, des bébés lecteurs aux adolescents. Un choix de livres à lire sur place est aussi à disposition, et les parents sont invités à partager un moment de lecture avec leur-s enfant-s.

Le Conseil communal